

AGIR ET INNOVER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Déploiement d'interventions personnalisées contre la précarité énergétique auprès des ménages modestes



Intervention à domicile d'une chargée de visite du GERES

CONTEXTE ET ENJEUX

- En Provence-Alpes-Côte d'Azur, **600 000 personnes sont en situation de précarité énergétique** : elles rencontrent des difficultés pour régler leurs factures d'énergie ou maintenir un confort minimum dans leur logement. Avec la hausse des prix de l'électricité et la stagnation voire la perte des revenus, **ce phénomène s'aggrave**.
- Les conséquences directes pour ces familles sont **l'endettement, le repli ou l'exclusion sociale** et des impacts néfastes sur leur santé.
- **Les collectivités et les bailleurs sociaux** sont motivés pour agir mais peinent à identifier des pistes d'actions efficaces.
- De 2011 à 2014, le GERES a expérimenté localement, évalué et capitalisé avec 6 partenaires européens, **une méthodologie d'intervention transférable et adaptable à chaque territoire**. Intervenant sur le terrain de la précarité énergétique depuis plus de 10 ans, le GERES **continue d'explorer les besoins et des solutions nouvelles** pour y faire face.

OBJECTIFS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

- Le GERES et ses partenaires **proposent d'accompagner 250 ménages à faibles revenus et de poursuivre la diffusion en région PACA du dispositif personnalisé** de lutte contre la précarité énergétique. Le projet consiste à former trois chargé(e)s de visite en insertion professionnelle qui réaliseront des interventions au domicile des ménages. Ils fourniront aux familles, conseils, petits équipements économes, et orientation vers les services adéquats, leur permettant la **réduction durable de leurs dépenses en eau et énergie**.
- Le projet prévoit le changement d'échelle des interventions par **le transfert de la méthodologie aux collectivités, acteurs professionnels et bailleurs sociaux** afin qu'ils s'approprient le dispositif et le mettent en oeuvre sur leur territoire auprès de 400 ménages supplémentaires.
- Pour **améliorer de manière continue l'efficacité du dispositif**, le projet prévoit également **la création d'un outil** de gestion et de capitalisation des données ainsi que la mise en oeuvre d'un projet pilote portant sur **la réalisation de travaux d'efficacité énergétique** de premier niveau chez les ménages.

200 € économisés par ménage et par an

BÉNÉFICIAIRES

- **3 collectivités territoriales** formées et accompagnées
- **650 ménages accompagnés** par le GERES et les collectivités
- **3 personnes** en reprise d'activité professionnelle



- **Recrutement de trois conseillers énergie en insertion professionnelle** : favoriser le développement de nouvelles compétences sur le territoire, apporter qualification, formation et expérience aux personnes éloignées de l'emploi
- **Réalisation de visites et de suivis personnalisés** auprès des ménages
- **Mobilisation et transfert de compétences aux collectivités et bailleurs sociaux**: diffusion du web documentaire de présentation du programme et d'une plaquette argumentaire conçus par le GERES, campagne de communication auprès des collectivités et des bailleurs sociaux, accompagnement dans le recrutement des chargés de visite, le repérage des ménages, la mobilisation des acteurs locaux (CCAS, centres sociaux...)
- **Participation à la création d'une plateforme en ligne, collaborative et nationale, améliorant la performance du dispositif** : son objet est de faciliter la communication entre les partenaires ainsi que le traitement des données et le suivi des ménages
- **Projet pilote de travaux d'entretien et d'amélioration énergétique des logements** : étude des besoins non satisfaits repérés chez les ménages, analyse et sélection d'offres de services locales (artisans, associations, acteurs de l'ESS, etc.) mobilisation des acteurs et mise en œuvre sur deux territoires

PARTENAIRES TECHNIQUES

- Le CLER (Réseau pour la Transition énergétique)
- Le RREP (Réseau Régional Energie Précarité)
- Ecopolenergie
- Médiance 13

PARTENAIRES FINANCIERS

- L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- REUNICA

EXPERTISE INTERNE

- Ingénierie énergie domestique
- DPE - Diagnostic Performance Énergétique
- RP, communication, marketing

RÉSULTATS ET IMPACTS ATTENDUS

IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

- **Réintégration sur le marché de l'emploi** de 3 personnes
- **Un pouvoir d'achat de 200 € rendu** annuellement aux 650 ménages bénéficiant des interventions
- Potentiel important de **démultiplication territorial des résultats**

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

- **Réduction des consommations** d'eau et d'énergie de **650 ménages** minimum
- Au moins **195 tonnes de CO₂/an évitées**

IMPACTS TERRITORIAUX

- **Mobilisation et mise en réseau** des acteurs

- Développement d'une **dynamique économique territoriale et réponse innovante** à de nouveaux besoins

- **Renforcement des capacités d'action** des collectivités et des bailleurs sociaux et **pérennisation** du dispositif d'intervention sur les territoires



La précarité énergétique caractérise la situation d'un ménage qui n'est plus capable de subvenir à ses besoins courants en énergie.

Quelles sont les causes ?

- faibles revenus
- logements fortement consommateurs d'énergie
- accroissement du prix de l'énergie

Quelles sont les conséquences ?

- mauvaise santé physique
- mauvaise santé psychique (frein à la vie sociale)
- dégradation des logements
- surendettement
- émissions de gaz à effet de serre

LIENS À VISITER SUR NOTRE SITE WEB ET CHAÎNE YOUTUBE

Web-doc : Précarité énergétique : agir chez les ménages modestes

Publication : La précarité énergétique en Provence-Alpes-Côte d'Azur - un guide pour agir

Vidéo : Précarité énergétique : agir chez les ménages modestes à Marseille



CONTACTS

RESPONSABLE MÉCÉNAT

Christel Olimé
c.olime@geres.eu

RESPONSABLE DE PROGRAMME

Marie-Maud Gérard
mm.gerard@geres.eu